

Baccalauréat 2022 : Même aménagé, le Bac demeure une machine à trier à la mise en œuvre bancale

Blanquer est parti mais ses méfaits restent... La réforme du lycée est synonyme d'injustices, de pression accrue sur tous et toutes, de réduction de personnel et d'alourdissement de la charge de travail.

Un contrôle continu Injuste et anti-pédagogique

Des programmes toujours encyclopédiques, des classes toujours surchargées, et désormais, chaque note est un enjeu (pour les lycéen-nes et les profs) du fait du contrôle continu... Alors que le groupe classe est souvent éclaté, cette surveillance permanente ne permet pas de faire de l'évaluation un outil pédagogique.

Tout cela pour finir à la moulinette des algorithmes opaques de Parcoursup dans lesquels le poids de l'établissement d'origine s'est renforcé. À l'injustice de la « méritocratie » s'ajoute donc l'injustice de la réputation de son lycée, puissant facteur d'accentuation des inégalités sociales et scolaires.



Attention aux fausses bonnes idées !

Le ras-le-bol est tel, qu'on pourrait être tenté-e de regretter les E3C... Retour des E3C, CCF, spé en mars, maintient des 3 spés en terminale... Ces modalités aménageraient sans fournir la sérénité dans les apprentissages, l'égalité devant l'examen ou une moindre charge de travail. **Seules des épreuves nationales, anonymes et en fin d'année, peuvent redonner une valeur au Bac en tant que premier grade universitaire donnant accès au supérieur sans sélection.**

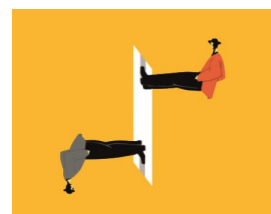
Baptême du feu pour le Bac de spécialité

Après deux ans en contrôle continu, les élèves et les enseignant-es de spécialité ont expérimenté ce printemps les épreuves finales de spécialité. Qu'en est-il ressorti ?

1 – Une année « sur la fin » dès le retour des vacances de printemps : l'attention des terminales s'amointrit en tronc commun - où les jeux leur semblent faits - et la fatigue se fait sentir en spécialité ; des journées de cours disparaissent (banalisation pour épreuves de spé, réunions d'entente et correction des copies...)... Si ces épreuves se déroulaient en mars comme prévu, on peut craindre que cette « fin d'année » ne commence plus tôt encore. Décidément, des épreuves terminales, comme leur nom l'indique, ça doit se passer en fin d'année !

2 – Passez quelques jours sur Santorin ! Non ce n'est pas une affiche publicitaire pour une île grecque mais pour le serveur de correction en ligne. Or, si le nombre de copies a globalement diminué, la correction numérique soulève des inquiétudes : passés les petits problèmes techniques (difficulté à annoter, copies mal scannées...), c'est surtout que la fatigue visuelle est bien plus importante que sur le papier. Enfin, les 4 demi-journées accordées pour correction se heurtent souvent à la culpabilisation des directions d'établissements.

3 – Cherry on the cake : ce sont les notes trimestrielles de spécialité qui ont servi cette année pour Parcoursup puisqu'il fallait à tout prix qu'elles soient remontées dans l'algorithme pour pouvoir tranquillement classer les élèves dans une salle obscure.



Les maths : stop ou encore ?

Depuis l'annonce du retour des mathématiques dans le tronc commun en première (pour les élèves n'ayant pas choisi cette spécialité) par l'ex-ministre Blanquer, l'improvisation est de mise et les interrogations autour de la mise en œuvre sont nombreuses. Dernier rebondissement... une option en 1^{ère} pour les non-spécialistes !

Horaire : 1h30 pourquoi et pour quoi faire?

Insuffisant pour une formation de qualité, mais minimisant le coût puisque c'est une option qui sera finalement proposée pour les non-spécialistes, mais évaluée en contrôle continu au sein de l'enseignement scientifique sans changer le coefficient !

Avec quels moyens ?

Avec 816 admissibles au Capes externe, pour 1 035 postes ouverts, soit deux fois moins qu'en 2021, le recours aux HSA va exploser mais les services des enseignant-es sont déjà pleins, et les emplois du temps deviennent infaisables. Une équation qui sera difficile à résoudre !

Un programme dans la précipitation : sorti début juin, il prétend apporter « un socle de connaissance et de compétences mathématiques utiles pour la vie sociale et professionnelle (statistiques, probabilités, traitement de données, etc.) ». Cet enseignement sera donc sans cohérence véritable avec la seconde, la spécialité maths ou les maths complémentaires. La mesure est « transitoire », avec la réintroduction d'un enseignement de maths obligatoire en 2023. Selon le *Collectif des associations de professeurs et chercheurs scientifiques* « les mesures actuellement proposées ne répondent à aucun des problèmes soulevés et risquent même d'aggraver l'insuffisance du vivier scientifique ainsi que les inégalités filles/garçons et les inégalités sociales et territoriales. ».

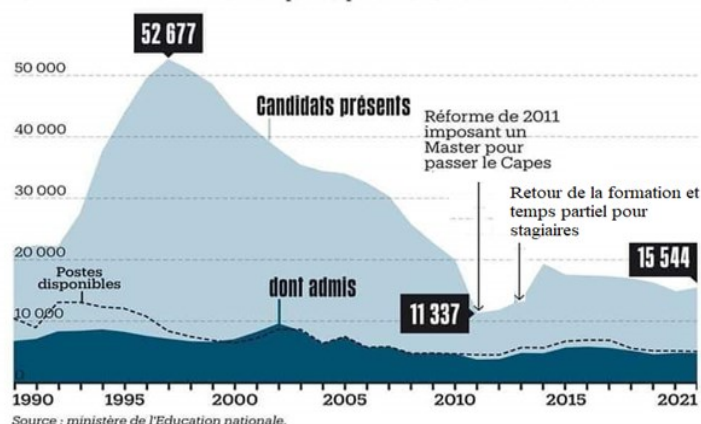
Réintroduire « un peu de maths » dans ces conditions ne répond en rien au défi d'une culture commune de haut niveau pour toutes et tous nos élèves revendiquée par la CGT Educ'action .

Recrutements 2022 : sans surprise, c'est la crise

Le nombre d'admissibles est inférieur au nombre de postes dans plusieurs disciplines du CAPLP et du CAPES. Pour le CRPE, les académies franciliennes, la Guyane et Mayotte sont lourdement déficitaires. Le ratio de deux admissibles pour un poste n'est que très rarement atteint cette année.

Une chute presque continue des candidats se présentant au concours depuis 1997

Candidats au concours du Capes et postes ouverts de 1990 à 2021



Une crise conjoncturelle : cette situation découle en partie de la réforme qui a repoussé en M2 un concours qui avait lieu en M1, asséchant le vivier habituel des Master MEEF.

Une crise structurelle : le nombre de candidat-es au concours a été divisé par presque 3,5 depuis 1997 ! Avec JM Blanquer, le salaire des professeur-es débutant-es a atteint un plancher historique : 1.1 fois le SMIC... pour un niveau Master ! Des conditions de rémunération et de travail qui font fuir les candidat-es.

Face à la crise du recrutement, la CGT Educ'action revendique une véritable revalorisation de tous les métiers de l'Éducation nationale, l'amélioration de la formation initiale et continue, une réduction de la charge de travail et les conditions d'un vrai bien-être au travail. Cela implique évidemment une augmentation des postes aux concours pour satisfaire les besoins de notre mission de service public.